



TECHNISCH CENTRUM DER HOUTNIJVERHEID
Inrichting erkend bij toepassing van de Besluitwet van 30 januari 1947

CENTRE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU BOIS
Établissement reconnu par application de l'arrêté loi du 30 janvier 1947



PEFC - CoC CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

CTIB-TCHN 0265-1

délivré par le **CTIB-TCHN** (Centre Technique de l'Industrie du Bois) à la firme

BARTHEL PAULS
Brückberg 25, BP/PB 5
B 4760 - BÜLLINGEN

conformément au

PEFC ST 2002: 2010 : « Chain of Custody of Forest Based Products – Requirements »
PEFC ST 2001: 2008 : « PEFC Logo usage rules - requirement » second edition

selon la méthode de gestion

Pourcentage

pour le produit / l'activité

Scierie - Exploitation forestière

Dans / depuis son siège de

Brückberg 25, BP/PB 5
B 4760 - BÜLLINGEN

Le **CTIB-TCHN** reconnaît qu'il existe un degré de confiance suffisant que le titulaire est à même, sur la base de son autocontrôle, de garantir la conformité de la production.

Ce certificat a été délivré pour la première fois le
22/02/2005.

Ce certificat est valable jusqu'au
21/02/2018.

Bruxelles, 18/02/2013

Ir. A. Grosfils
General Manager

